

30 jan 2018 -11:27

Remise du Student Award 2017 Revue belge de sécurité sociale

La Revue belge de sécurité sociale (RBSS) organise chaque année un concours pour les étudiants qui traitent un thème de la sécurité sociale dans le cadre de leur thèse ou de leur mémoire de master. Le vainqueur remporte 1000 euros et une publication dans la RBSS.

Les oeuvres suivantes ont été sélectionnées cette année pour leurs qualités scientifiques, leur caractère actuel et la vision originale qui y est développée :

- Mattijs Vanmarcke, [Statut social des réfugiés \(.pdf\) \(nl\)](#), UGent;
- Joy Schols, [Non-take up de la garantie de revenus aux personnes âgées. Visions et expériences du personnel administratif concerné par l'octroi de et/ou la politique relative à la prestation \(.pdf\) \(nl\)](#), KU Leuven;
- Ann-Sophie Jacquemyn, [Quel est l'effet des nouveaux risques sociaux sur la position de la sécurité sociale classique en Belgique, compte tenu de l'évolution des risques sociaux tout au long de l'histoire? \(.pdf\) \(nl\)](#), KU Leuven.

Le 29 janvier, Joy Schols s'est vu décerner le prix des mains de la ministre des Affaires sociales Maggie De Block. La combinaison de la garantie de revenus aux personnes âgées et de la problématique générale du non-recours aux droits mérite une attention particulière dans la lutte contre la pauvreté. Ce mémoire de master peut apporter une contribution précieuse au débat de société sur le sujet. La contradiction entre le "non-recours" et le "recours abusif/excessif" (fraude) à certains droits demeure, en effet, un sujet brûlant.

Joy Schols: "L'étude montre que, sur la base des visions et des expériences du personnel administratif, le non-recours à la GRAPA existe, mais est limité. Ce qui contraste avec la fréquence du recours abusif à l'allocation. Les causes du non-take-up se situent aux niveaux de la législation, de la mise en œuvre et du "client". La mise en œuvre de l'examen des ressources et les connaissances limitées des personnes concernées au sujet des allocations, en particulier, sont des causes importantes du non-take-up."

Maggie De Block, ministre des Affaires sociales : "Je félicite chaleureusement tous ces étudiants de master talentueux. Leur décision de se spécialiser dans la sécurité sociale est formidable, car les idées des jeunes talents apportent une valeur ajoutée à ce domaine politique."

Les textes intégraux des travaux sélectionnés peuvent également être consultés sur la page de la RBSS sur le site web du SPF Sécurité sociale.

La RBSS informe les acteurs du secteur social au sujet de la protection sociale en Belgique, en tenant compte du contexte européen. Un large éventail d'auteurs (universitaires, fonctionnaires, responsables politiques et services d'étude des partenaires sociaux) y mettent en avant leur travail.

Contact

Service de presse SPF Sécurité sociale | +32 (0)473 13 13 29 | press@minsoc.fed.be | [@SPFSecu](https://twitter.com/SPFSecu)

Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale
Centre Administratif Botanique - Finance Tower
Boulevard du Jardin botanique 50/100
1000 Bruxelles
Belgique
<https://www.socialsecurity.belgium.be>

Evelien De Vos
+32 473 13 13 29
press@minsoc.fed.be